

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre de Mgr l'archevêque, au sujet d'un monument au défunt roi Edouard VII, adressée à messieurs les curés de la ville de Montréal. — IV Les médailles-scapulaires. — V Le Canada ecclésiastique. — VI Une nouvelle apparition du Sacré-Cœur de Jésus. — VII La force de l'intérêt composé. — VIII Rome : les ecclésiastiques et les charges financières dans les œuvres.

AU PRONE

Le dimanche, 29 janvier

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La fête (1) et la solennité de la Purification (ou du titulaire, *en quelques églises*).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 29 janvier

Fête de S. François de Sales, *double* ; mém. du 4e dim. ; préf. de la Trinité. — Aux II vèpres, mém. de sainte Martine et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 février

Dans les églises paroissiales qui suivent (excepté Repentigny), l'on a anticipé au 29 janvier la solennité de la Purification de la sainte Vierge, et l'on fera le 5 février, avec la couleur violette, la bénédiction et la procession des cierges, puis on chante, avec la couleur requise, la messe du titulaire. — Seule l'église paroissiale dédiée à la Purification de la sainte Vierge (Repentigny) fait cette solennité le 5 février.

DŒSE DE MONTRÉAL. — Du 1 février, sainte Brigide ; du 2 février, la Purification (Repentigny) ; du 3 février, saint Blaise.

(1) La bénédiction des cierges (et la procession) peut se faire dans les chapelles de communauté, même avec messe basse, mais le 2 février et non le dimanche suivant.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 1 février, sainte Brigide (Ottawa et Manotie).
DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 1 février, saint Ignace (North Stanbridge), saint Ephrem et sainte Brigide.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 30 janvier, sainte Martine ; du 1 février, saint Ignace (Coteau-du-Lac).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 1 février, sainte Brigide (North Onslow).
 J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	9	FÉVRIER	— Saint-Sulpice.
SAMEDI,	11	“	— Saint-Pierre-aux-Liens.
LUNDI,	13	“	— Sainte-Scholastique.

LETTRE DE MGR L'ARCHEVEQUE

AU SUJET D'UN MONUMENT AU DEFUNT ROI EDOUARD VII

Adressée à Messieurs les curés de la ville de Montréal

Archevêché de Montréal, le 12 janvier 1911.

Monsieur le curé,

Vous le savez déjà, la ville de Montréal veut ériger un monument à Edouard VII. Un comité de citoyens s'est chargé de l'entreprise et compte sur le concours empressé de la population tout entière.

Il ne sera pas déçu dans ses espérances. Nous serons heureux de glorifier celui qui gardera dans l'histoire le beau titre de roi pacificateur et de rendre hommage à son grand esprit de justice et de conciliation.

L'univers entier l'a loué. Pour nous, nous aimerons surtout à nous rappeler les belles paroles qu'il adressait à la hiérarchie catholique du Canada, réunie à Québec, en concile plénier: " C'est mon constant désir que mes sujets jouissent toujours de la liberté religieuse et civile dans toutes les parties de l'empire ".

En prenant son
 accomplir

Cette obligation
 rale. Je tiens
 devoir, et
 une fois de plus
 envers la

Ce que
 demande par
 avec gratit
 donc ne sa
 le monume

A cette
 collecte, qu
 Il importe
 peditive. V
 tiers. Cho
 zélés, et as
 familles.

cette missi
 les noms de
 qu'il soit
 du jour et
 en très peu
 voyés à l'a

Je vous p
 les dimanch
 l'oeuvre, et
 reusement
 proposent à
 roi.

En prenant part à l'érection de la statue destinée à perpétuer son nom et le souvenir de son règne bienfaisant, nous accomplirons un acte de reconnaissance et de patriotisme.

Cette oeuvre rencontrera, j'en suis sûr, la sympathie générale. Je tiens à ce que les catholiques fassent noblement leur devoir, et qu'ils profitent de cette circonstance pour affirmer, une fois de plus, les sentiments de loyauté qui les animent envers la couronne britannique.

Ce que le comité désire c'est la souscription de tous. Il demande peu de chacun. La plus modeste offrande sera reçue avec gratitude. On veut le témoignage du peuple. Personne donc ne saurait refuser la souscription qui sera sollicitée pour le monument de notre auguste souverain.

A cette fin, je vous prie, Monsieur le curé, d'organiser la collecte, que j'appellerai nationale, dans toute votre paroisse. Il importe d'adopter la méthode la plus pratique et la plus expéditive. Veuillez donc diviser votre paroisse en plusieurs quartiers. Choisissez un certain nombre de citoyens actifs et zélés, et assignez à chacun les rues dont il aura à visiter les familles. Ils s'acquitteront certainement avec bonheur de cette mission. Ils devront inscrire fidèlement sur des listes les noms des souscripteurs et le montant perçu, quelque petit qu'il soit. Cette collecte annoncée en chaire, avec indication du jour et des heures, pourrait se faire dans toute la paroisse en très peu de temps. Les listes et l'argent devront être envoyés à l'archevêché.

Je vous prie, Monsieur le curé, de lire cette lettre à vos fidèles dimanche prochain. Vous vous mettrez immédiatement à l'oeuvre, et partout, je n'en doute pas, il sera répondu généreusement à l'appel du groupe des hommes distingués qui se proposent d'honorer dans notre ville la mémoire d'un grand roi.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LES MEDAILLES-SCAPULAIRES

NOUS trouvons dans les *Semaines religieuses* de France et nous sommes autorisés à reproduire l'intéressant communiqué que voici, au sujet des médailles qui *peuvent* remplacer les scapulaires.

“ Tout en souhaitant vivement que les fidèles continuent à porter leurs scapulaires comme maintenant, le Pape vient d'approuver les décisions suivantes du Saint-Office :

Les fidèles qui ont reçu l'imposition régulière des scapulaires peuvent les remplacer par une seule médaille de métal, portée décentement sur soi, et gagner ainsi toutes les indulgences attachées aux scapulaires, y compris l'indulgence sabbatine. — Les scapulaires des tiers ordres sont exceptés. — La médaille doit porter d'un côté le Sacré-Coeur, de l'autre la Sainte Vierge. La médaille doit être bénite autant de fois qu'il y a de scapulaires à remplacer; pour chacune de ces bénédictions, il suffit d'un seul signe de croix. La bénédiction peut être donnée par tout prêtre ayant pouvoir de bénir les scapulaires eux-mêmes, et dans la mesure où il a ce pouvoir pour les scapulaires. ”

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

L'intéressant annuaire, connu sous ce nom, va bientôt paraître. Nous croyons faire œuvre utile en le signalant dès aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs. Et pour cela nous sommes heureux de publier in-extenso la Préface que, pour cette année, l'un de nos collaborateurs ordinaires a préparée pour les éditeurs et qui paraîtra en tête du volume de 1911. Nous faisons des vœux pour le succès de cette œuvre si pratique et si utile.

Il y a, cette année, vingt-cinq ans que le *Canada Ecclésiastique* existe. C'est en 1887, en effet, que M. L.-J.-A. Derome,

alors de la
la Maison
public, son
suite fort
lioration e
joli volum
illustré, qu
1900, et su

La Mais
nées dans
dieux et E
immense e
important
l'entrepris
ment. Au
communau
fiance aux
louer haute
nué la char
de nos pul
plus en état
œuvre utili
pilateur int
qui connaît
du pays, se
arrivera, ne
viendra de
nous semble
tout de suit
bord M. De
de notre Ce
ment pratic
térresse.

Vingt-cin
tiers de la v
d'un peupl
quart de si

alors de la Maison Cadieux et Derome et aujourd'hui chef de la Maison L.-J.-A. Derome, présenta pour la première fois au public, sous ce titre, une modeste brochure, qui fut tout de suite fort utile au clergé et aux communautés, et qui, d'amélioration en amélioration, a fini par se transformer en ce très joli volume, si supérieurement documenté et si heureusement illustré, qu'est aujourd'hui le *Canada Ecclésiastique* depuis 1900, et surtout depuis 1905.

La Maison Beauchemin, ayant succédé en ces dernières années dans ses droits commerciaux à l'ancienne Maison Cadieux et Derome, a voulu continuer pour le bénéfice de son immense clientèle cléricale et religieuse la publication de cet important annuaire. Il faut l'en féliciter, car nous savons que l'entreprise est loin d'être rémunératrice, au moins directement. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le clergé et les communautés ne sauraient trop en retour accorder leur confiance aux entreprenants éditeurs. Nous tenons surtout à les louer hautement, au nom de tous nos confrères, d'avoir continué la charge de tenir à jour le *Canada Ecclésiastique* à celui de nos publicistes canadiens-français qui était sûrement le plus en état de mener à bien et de faire progresser encore cette oeuvre utile, M. L.-J.-A. Derome lui-même. Si jamais ce compilateur intelligent de nos statistiques cléricales et religieuses, qui connaît mieux que personne le clergé et les communautés du pays, se décide à partir pour un monde meilleur — ce qui arrivera, nous l'espérons bien, le plus tard possible — il conviendra de choisir son successeur entre mille. Et même, il nous semble que ce successeur, prêtre ou laïque, devrait être tout de suite désigné par qui de droit, pour qu'il assiste d'abord M. Derome et sous sa direction se fasse la main. L'oeuvre de notre *Canada Ecclésiastique* est devenue trop immédiatement pratique et même indispensable pour qu'on s'en désintéresse.

Vingt-cinq ans, c'est un quart de siècle! C'est au moins le tiers de la vie d'un homme. D'ordinaire c'est peu dans la vie d'un peuple. Dans la vie du nôtre, il nous paraît que ce quart de siècle et celui qui l'a précédé ont compté pour

beaucoup. En ces tout dernières années, aux fêtes du Tricentenaire à Québec en 1908, au 75^e de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal en 1909, au Concile Plénier de Québec en 1909 et au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910, notre religion et notre race se sont superbement affirmées. Et ce fut pour nous tous une joie très vive. Pourquoi ne pas le dire, même ces doutes qu'on émet, de loin le plus souvent, au sujet de notre vitalité nationale et de notre avenir comme race française, même ces difficultés qu'on nous suscite en certains quartiers, comme pour paralyser notre libre mouvement d'expansion, prouvent que notre "poussée" pacifique et apostolique — qu'elle se produise dans les Cantons de l'Est ou dans le Nouvel Ontario, peu importe — inquiète et avive des susceptibilités, avec lesquelles il nous faut compter sans doute, mais auxquelles nous finirons bien aussi par apprendre ce que compter veut dire !

Or quels progrès les chiffres que nous pouvons aligner aujourd'hui dans les pages de notre *Canada Ecclésiastique* ne représentent-ils pas ? Il suffit de les comparer, ces chiffres, avec ceux du même annuaire de 1887 ou de 1888, ou bien avec ceux de l'*Almanach Ecclésiastique* de la Maison Rolland de 1885 qui l'avait précédé, ou encore avec ceux de l'*Almanach du Clergé Catholique des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord* de 1845 (publié à Québec), que nous avons également sous les yeux. En quarante-deux pages on expédiait alors toute la nomenclature du clergé du Canada, ou mieux des Provinces Britanniques, car la Confédération n'existait pas encore. Quarante-deux pages ! Il nous en faudrait autant aujourd'hui pour les seuls 1270 prêtres de la région de Québec ou pour les seuls 1370 prêtres de la région de Montréal ! En ce temps-là (1845), il y avait 188 prêtres dans Québec et environ 200 dans Montréal, qui comprenait d'ailleurs Saint-Hyacinthe, partie de Sherbrooke, Valleyfield et Joliette. Ouvrez le volume que nous vous présentons aujourd'hui, au chapitre de la province de Montréal, et comptez... En ce temps-là (1845), Mgr Bourget était évêque de Montréal et Mgr Prince son coadjuteur ; M. Quiblier était supérieur de Saint-Sulpice, M. Billaudèle, directeur du Grand Séminaire et

M. Bail
que (pl
cinthe,
de l'As
pourtar
Québec,
ses et l
français
Allons
histoire,

Depu
a entrej
chaque
seignem
pour l'l
Avec le
bien fai
vaille n
point le
lique. I
à ce poi

Les "
enrichi
nous, à
ecclésiast
religieux
Pères de
c'est to
les yeux
ront con

Cette
tous les
funts —
en son g
publier i
diste que
ses du b

M. Baile, directeur du Collège de Montréal; M. Joseph Larocque (plus tard Mgr Larocque) était supérieur de Saint-Hyacinthe, M. Ducharme, de Sainte-Thérèse, M. François Labelle, de l'Assomption... Comme ces temps sont loin ! Et il n'y a pourtant qu'un demi-siècle ! Aujourd'hui dans le vieux Québec, nous sommes au moins 2,600 prêtres, avec 900 paroisses et 1,500,000 fidèles, pour ne parler que des Canadiens français ! Et l'on prétend que nous allons disparaître ! Allons donc. Ceux qui le disent, ne connaissent pas notre histoire, ou plutôt, ils la méconnaissent.

Depuis quelques années, nos lecteurs le savent, M. Derome a entrepris de publier la liste complète des anciens curés de chaque paroisse canadienne. Cette année, il complète ses renseignements surtout pour Chicoutimi et Rimouski. Et ce sera, pour l'histoire, une mine précieuse d'utiles renseignements. Avec les dictionnaires biographiques du clergé canadien, si bien faits, de M. l'abbé Allaire, nous ne connaissons rien qui vaille mieux que le *Canada Ecclésiastique* pour mettre au point les futurs travaux historiques sur notre Canada catholique. La collection de nos cinq ou six dernières années sera à ce point de vue extrêmement précieuse.

Les " illustrations " choisies, dont notre périodique s'est enrichi d'année en année, ne contribueront pas peu, croyons-nous, à préciser tous ces glorieux souvenirs de notre " vie " ecclésiastique. Evêques, citoyens d'élite, églises, monuments religieux et profanes, " vues " du centenaire de Québec, des Pères du Concile ou du Congrès Eucharistique..... c'est toute une galerie qui défile annuellement sous les yeux de nos lecteurs, et que nos arrières-neveux pourront contempler dans les collections de nos bibliophiles.

Cette année, nous donnons, en médaillons, les " armes " de tous les archevêques et évêques — des vivants et aussi des défunts — du Canada catholique. C'est là une collection unique en son genre. Nous devons la bonne fortune de la pouvoir publier à M. le chanoine Bouillon, d'Ottawa, l'érudit héraldiste que tous connaissent et dont la compétence dans ces choses du blason ou des armoiries est absolument indiscutable.

Qu'il nous soit permis de lui offrir ici nos remerciements exprimés. En plus — et surtout! — parmi nos " illustrations " de cette année nous sommes particulièrement heureux de publier une trentaine de " vues " des mieux réussies et des mieux choisies, de notre grande manifestation du Congrès Eucharistique de Montréal, en septembre dernier. Enfin, la direction de la Maison Beauchemin a tenu, pour les noces d'argent de notre publication, à offrir à ses lecteurs une bonne photogravure du sympathique directeur du *Canada Ecclésiastique* depuis vingt-cinq ans, M. L.-J.-A. Derome.

* * *

Le Congrès Eucharistique ! Nous nous reprocherions de n'en pas parler, cette année, d'une façon spéciale, et même un peu au long, dans ces pages d'annuaire qui veulent conserver à l'histoire la " vie " de l'Eglise du Canada, et auxquelles il convient assurément de signaler chaque année les grands événements de cette " vie ". Quels jours du Thabor nous avons vécus à Montréal du 7 au 11 septembre 1910, et qui pourrait les raconter comme ils le méritent ?

Ces congrès, dont le premier a eu lieu à Lille (France), en 1881, ont pour but, par des séances d'études eucharistiques et par des manifestations publiques imposantes, de mieux faire connaître l'Eucharistie et de glorifier le culte social dû à Jésus-Hostie. C'est au Congrès de Londres, en 1908, que le Comité Permanent des Congrès offrit à Mgr Bruchési la tenue du Congrès de 1910. Pendant un an, Montréal, par ses comités et un travail considérable, s'est préparé à l'événement. Le Pape Pie X envoya un légat, le cardinal Vincent Vannutelli. Tous les évêques du Canada et des Etats-Unis, et un grand nombre d'Europe, adhérant au Congrès, y vinrent en personne ou s'y firent représenter. Trois cardinaux, cent vingt archevêques et évêques, trois à quatre mille prêtres et plus de cinq cent mille étrangers vinrent à Montréal.

Les séances d'études se tinrent chez les Pères du Saint-Sacrement, à l'Université Laval et au Monument National,

pour la sec
Salle Wind
Plus de cent
histoire, dis
furent prés
sidence d'un
pour les hon
cès.

Vingt mil
dans une sp
garçons et f
cession solen
estimé que
personnes av
pour l'ocasi
de tentures e
chitectes. Su
pare immens
mental avai
septembre et
que se group
température
tiens pour ac
entre ses mai
l'Amérique e
plus grande,

Outre les s
séances solen
soir, à Notre
par des orato
nouveau mon
charistie: le c
chevêque Bru
Ireland, Mgr
mas Chapais,
O'Sullivan, M
(de France),

pour la section française, et, au Couvent du Sacré-Coeur, à la Salle Windsor et à la Salle Stanley, pour la section anglaise. Plus de cent travaux divers sur l'Eucharistie: dogme, morale, histoire, discipline, pratiques pieuses, dévotions et associations furent présentés et discutés. Chaque séance était sous la présidence d'un évêque. Des séances spéciales pour les dames, pour les hommes et pour les jeunes gens eurent un grand succès.

Vingt mille jeunes gens firent une ovation au légat papal dans une splendide cérémonie. Trente mille enfants d'école, garçons et filles, défilèrent devant Son Eminence. A la procession solennelle de clôture, le dimanche 11 septembre, on a estimé que 100,000 hommes avaient marché, et que 700,000 personnes avaient assisté au défilé. Les rues de la ville étaient pour l'occasion magnifiquement décorées d'ares de triomphe, de tentures et de drapeaux, d'après les plans d'un comité d'architectes. Sur le flanc du Mont-Royal, au Parc Mance — un parc immense qui s'allonge en amphithéâtre — un autel monumental avait été dressé où eut lieu la messe en plein air du 10 septembre et où s'arrêta la grande procession du 11. C'est là que se groupèrent, en cette inoubliable soirée du 11, par une température très belle, pas loin de 800,000 spectateurs chrétiens pour acclamer Jésus-Hostie, que le cardinal légat tenait entre ses mains, et par qui il bénissait Montréal, le Canada, l'Amérique et le monde. Ce fut une minute incomparable, la plus grande, aux yeux de la foi, que le Canada ait vécue !

Outre les séances d'études proprement dites, deux grandes séances solennelles eurent lieu, le vendredi soir et le samedi soir, à Notre-Dame, où de superbes discours furent prononcés par des orateurs ecclésiastiques et civils de l'ancien et du nouveau monde, à l'honneur de la foi chrétienne et de l'Eucharistie: le cardinal Vannutelli, le cardinal Logue, Mgr l'archevêque Bruchési, sir Wilfrid Laurier, sir Lomer Gouin, Mgr Ireland, Mgr Bourne, Mgr Touchet, Mgr Rumeau, l'hon. Thomas Chapais, le juge Doherty, M. le député Tellier, le juge O'Sullivan, M. le député Henri Bourassa, M. l'avocat Gerlier (de France), etc. Douze à quinze mille auditeurs assistaient

à ces mémorables joutes d'éloquence, qui ont laissé dans les âmes une profonde impression.

C'est dans la même église Notre-Dame, le jeudi 8 septembre, à la première heure du matin qu'avait lieu comme prélude de prières aux séances d'études une imposante messe de minuit à laquelle des milliers d'hommes communierent et qu'avait précédée une heure d'adoration solennelle dirigée par les membres de l'Adoration Nocturne de Montréal. La cérémonie de la réception officielle du légat papal, la messe spéciale du jeudi 8 septembre, en faveur des innombrables communautés de Montréal, et aussi la grand'messe du dimanche 11, chantée par le cardinal-légat, et à laquelle prêchèrent le cardinal Gibbons et Mgr Touchet, eurent lieu à la cathédrale Saint-Jacques. A la messe en plein air, au Parc Mance, le samedi 10 septembre, c'est Mgr O'Connell et le Rév. Père Hage qui prêchèrent.

Ce qui a donné au Congrès de Montréal sa note spéciale et un caractère qu'aucun congrès eucharistique n'avait eu jusque-là, c'est la participation officielle des autorités civiles, fédérales, provinciales et municipales. La puissante Compagnie du Canadien Pacifique (C.P.R.) avait envoyé un représentant au-devant du légat jusqu'à Rome. Son Eminence fit la traversée de l'océan à bord de l'un des Empress de la Compagnie. A Québec, le bateau du gouvernement fédéral d'Ottawa, le *Lady Grey* vint chercher le parti cardinalice. L'hon. Brodeur était à bord et faisait les honneurs du bateau, qui fit escale à Trois-Rivières et à Sorel. Sur tout le parcours, les populations riveraines acclamèrent le passage du légat. A Montréal une foule immense, malgré un temps affreux, lui fit un accueil enthousiaste. Le maire Guerin présenta en français et en anglais les souhaits de bienvenue. Pendant le congrès, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la ville de Montréal offrirent chacun une réception officielle au légat et autres personnages de marque.

Sous la direction immédiate de Mgr l'archevêque Bruchési et sous la haute direction du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques — que préside Mgr Heylen, évêque de Namur — quatre grands comités se partageaient l'honneur et la

charge de
des trava
MM. Leco
ces : prési
Shaughne
présidents
chanoine
procession
curés Béla
tin, Heffe
ajouté po
comité sp

UNE NOU

N OU
q
l

Une enquê
de Paris, il
le public à
du jugeme

Mais dé
tandines de
paru dans
et la *Croix*.
présence d
Amette lui
Grotte de I
les, et sous
secret.

charge de l'organisation du Congrès de Montréal. — *Comité des travaux* : Président, chanoine Gauthier ; vice-présidents, MM. Lecoq, McShane, Perrier et Auclair. — *Comité des finances* : président, chanoine Martin ; vice-présidents, Sir Thomas Shaughnessy et Hon. L.-J. Forget. — *Comité de réception* : présidents, chanoine Dauth et curé Donnelly ; vice-présidents, chanoine Roy et curé Troie. — *Comité des décorations et de la procession* : président, chanoine LePailleur ; vice-présidents, curés Bélanger, Laforce, Piette, abbés Rosconi, O'Reilly, Martin, Heffernan, Deschamps et Demers. A ces comités, avait été ajouté pour la publicité, pendant les jours du Congrès, un comité spécial que présidait le signataire de cet article.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

UNE NOUVELLE APPARITION DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

NOUS avons gardé le silence sur le fait extraordinaire qui s'est produit, le 3 mai dernier, au monastère de la Visitation de la rue Denfert-Rochereau, à Paris. Une enquête canonique ayant été prescrite par l'archevêque de Paris, il convenait d'en attendre le résultat, avant d'initier le public à des phénomènes d'ordre surnaturel et qui relèvent du jugement de l'autorité compétente.

Mais déjà, sur la foi des circulaires envoyées par les Visitationnaires de Paris à toutes les maisons de l'Ordre, des notes ont paru dans les journaux religieux, notamment dans *l'Univers* et la *Croix*. L'aumônier de la Visitation de Mayenne a fait, en présence de son évêque, le récit de cet événement, et Mgr Amette lui-même en a entretenu ses diocésains devant la Grotte de Lourdes. On peut donc, pour l'édification des fidèles, et sous les réserves d'usage, publier ce qui n'est plus un secret.

Donc, il se serait produit au monastère de la Visitation, rue Denfert-Rochereau, 66, Paris, le 3 mai 1910, une apparition de Notre-Seigneur attestée par un miracle. Voici les faits :

Une jeune religieuse, Soeur Marie-Antoinette, âgée de 35 ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une grave affection au foie, affection qui avait dégénéré en une énorme tumeur. Condamnée par deux médecins, sauf interventions chirurgicales dont le succès était fort douteux, la chère Soeur s'y était absolument refusée. Depuis un an, et surtout depuis six mois, le mal s'aggravait sensiblement ; la Soeur ne pouvait plus rien digérer, les souffrances devenaient intolérables et l'on ne parvenait plus à les calmer qu'avec des piqûres de morphine. Il devenait impossible de la plaper, à cause de la douleur et toute la région du foie était dure comme une pierre.

De graves symptômes s'étaient manifestés, les 1 et 2 mai derniers; le médecin jugea urgent de la faire administrer, ne répondant pas du lendemain. La nuit fut si douloureuse qu'on dut renouveler les piqûres de morphine. A 3.30 heures du matin, le 3 mai, la Soeur qui veillait la malade la vit se soulever subitement sur son lit et rester immobile, les mains jointes, les yeux fixés sur un être invisible et comme plongée dans une profonde adoration. La Soeur qui la garde l'appelle, l'interroge, approche une lampe de ses yeux. Pas de réponse, pas un mouvement. La Soeur infirmière, entendant parler et se sentant pressée par un fort mouvement intérieur, se lève et trouve la malade comme en extase. A son tour, elle interroge, mais en vain.

Après quelques minutes, la malade, revenue à elle, lui dit : " Vous n'avez donc pas vu ? " Et sur sa réponse négative : " Mais, Notre-Seigneur était là, et ma Soeur Millon, l'ancienne Supérieure (morte le 22 mars 1910), y était aussi ! " Puis, fondant en larmes : " Ils sont partis et ils ne m'ont pas emmenée ! "

Alors, sur les questions qui lui furent faites, elle donna quelques détails, disant qu'elle ne dirait le reste qu'à la Supérieure. Puis elle ajouta : " Mais je suis guérie ! " Et elle le

fit consta
prendre qu
digérait pl
ce moment
nauté dep
sacristie, sa
tifs du tro
se levant p
sans prend
Le médecin
voyant la n
règle pour

Voici qu
La douleur
malade son
lorsque, ou
dissante qu
se présente
mais plus l
dominait te
toute sa vie
jugement s
n'avait pas
devait faire
moi ! J'ai
auprès des
En moi il
étendant la
flammes. ?
sur la mala
d'un léger
bonheur de
peu après.

Alors, l'e
six semaine
disant : " O

fit constater à la Soeur infirmière. De plus, elle demanda à prendre quelque chose. On lui apporta du bouillon qu'elle ne digérait plus depuis longtemps. Elle l'avalait d'un trait. Depuis ce moment, elle mange comme tout le monde, suit la communauté depuis l'heure du réveil. Elle a même supporté à la sacristie, sans faiblir, les fatigues exceptionnelles des préparatifs du troisième centenaire de la fondation de la Visitation, se levant plusieurs fois à 4.30 heures et passant tout le jour sans prendre aucun repos. Aucune trace de mal ne subsiste. Le médecin qui avait été bouleversé le matin du 3 mai, en voyant la malade radicalement guérie, a fait une attestation en règle pour servir à l'enquête canonique.

Voici quelques déclarations de la Soeur guérie subitement. La douleur, devenant intolérable au matin du 3 mai, la pauvre malade songeait à demander du secours à la Soeur infirmière, lorsque, ouvrant les yeux, elle vit une lumière toute resplendissante qui remplissait la chambre. Elle vit Notre-Seigneur se présenter à elle, couronné d'épines, triste et majestueux, mais plus bon que triste, plus bon que majestueux. La bonté dominait tout. Il lui dit un mot pour elle toute seule. Puis, toute sa vie, lui apparut en un instant, comme au moment du jugement sans doute. Elle vit clairement ce qui, dans sa vie, n'avait pas été pour Notre-Seigneur, ce que, désormais, elle devait faire. Et Notre-Seigneur ajouta : " Et surtout aime-moi ! J'ai tant besoin d'amour ! J'en trouve si peu, même auprès des cœurs qui me sont consacrés. Je suis l'époux fidèle ! En moi il n'y a pas de déception ! " Puis, Notre-Seigneur, étendant la main, lui découvrit son cœur tout brûlant de flammes. Trois rayons s'en détachèrent et vinrent s'abattre sur la malade. Et alors elle sentit en elle comme l'impression d'un léger souffle. Elle était guérie. Mais, absorbée dans le bonheur de sa vision, elle n'eut conscience de sa guérison que peu après.

Alors, l'ancienne Supérieure, Soeur Millon, morte depuis six semaines, toute rayonnante de gloire, s'approcha d'elle en disant : " Oh ! ma fille ! Que Notre-Seigneur est donc bon pour

vous! Remerciez-le bien! Il ne s'agit plus maintenant d'être à Lui à demi! Allons! courage! Commencez à vivre en vraie religieuse! Humilité, obéissance, c'est tout ce qu'il vous faut!" Puis, s'approchant d'elle, elle lui fit une petite croix sur le front et, en hâte, suivit Notre-Seigneur. Tout avait disparu.

Quoi que l'on doive penser de ces faits, la guérison de Soeur Marie-Antoinette est certaine, l'attestation du médecin figure au dossier de l'enquête canonique ordonnée par Mgr l'archevêque de Paris.

Les religieuses de la Visitation peuvent à bon droit se montrer heureuses et reconnaissantes de cette nouvelle faveur que vient de leur faire le Sacré-Coeur, et qui coïncide avec les fêtes du troisième centenaire de leur Ordre.

LA FORCE DE L'INTÉRÊT COMPOSÉ

 Il y a une règle bien simple, pour trouver le nombre d'années dans lequel se double une somme d'argent placée à intérêt composé.

Divisez 69.3 par le taux, et ajoutez à cela .35. Ainsi, si le taux est 3 p. c., nous trouvons le nombre d'années en divisant 69.3 par 3, ce qui donne 23.1 ; ajoutons à cela .35 d'années, nous aurons 23.45 années.

Il faut à une somme placée à intérêt simple de 3 p. c., 33 ans et un tiers pour se doubler. On voit par là que l'intérêt composé a un avantage considérable sur l'intérêt simple, pour doubler une somme quelconque, la proportion de force entre les deux intérêts étant à peu près, pour tous les taux ordinaires, comme 10 est à 7.

On peut démontrer d'une autre manière cette force de l'in-

térêt comp
an, pendan

A, jeune
boîte solide
aura éparg

B, place
paiera un
aura à son

C, dépos
à 3 p. c. c
\$3,883 à so

Mais D,
son argent
Viagère du
et le Gouver
ans d'éparg
C, car elle
composé à 3
du Gouvern

Les \$3,88
sait chaque
moins de ne
en dette, na
tence.

Ce fait m
des renseign
Viagères, à

térêt composé. Trois jeunes gens épargnent chacun \$50 par an, pendant 40 ans.

A, jeune homme très prudent, place son argent dans une boîte solide qu'il garde à la maison. Au bout des 40 ans, il aura épargné \$2,000.

B, place son argent chez un banquier qui lui dit qu'il lui paiera un intérêt simple de 3 p. c. Au bout des 40 ans, il aura à son crédit \$3,230.

C, dépose son argent dans une Banque d'Epargne Postale, à 3 p. c. d'intérêt composé. Au bout des 40 ans, il aura \$3,883 à son crédit.

Mais D, a découvert un moyen encore meilleur. Il donne son argent au Gouvernement Fédéral, pour acheter une Rente Viagère du Gouvernement Canadien. Il a maintenant 20 ans, et le Gouvernement lui dit que s'il meurt au cours de ses 40 ans d'épargne, sa succession aura la même valeur que celle de C, car elle comprendra tout ce qu'il aura payé, avec intérêt composé à 3 p. c. Mais, s'il dépasse l'âge de 60 ans, il recevra du Gouvernement un revenu de \$500, toute sa vie durant.

Les \$3,883 de C, placés à 3 p. c., lui donneraient, s'il dépensait chaque année une partie de son capital, \$500 pendant moins de neuf ans, et à 70 ans, il se trouverait sans un sou, et en dette, naturellement, s'il n'avait pas d'autre moyen d'existence.

Ce fait mérite réflexion, et vous pouvez obtenir, à ce sujet, des renseignements plus étendus du surintendant des Rentes Viagères, à Ottawa.

R O M E

**Les ecclésiastiques et les charges financières
dans les œuvres**

 E Bulletin officiel du Saint-Siège promulgue un décret de la Congrégation Consistoriale défendant aux ecclésiastiques d'assumer des charges financières dans les Oeuvres économiques.

De nos jours, dit le décret, des œuvres très nombreuses ont été fondées avec la protection de Dieu pour les besoins temporels des fidèles, comme banques, instituts de crédit, caisses rurales, caisses d'épargne. Ces œuvres méritent grandement l'approbation du clergé.

Celui-ci doit les favoriser, mais en prenant soin qu'elles ne le détournent pas des devoirs de sa condition et de sa dignité, qu'elles ne l'impliquent pas dans les affaires terrestres, qu'elles ne l'exposent pas aux sollicitudes, préoccupations et dangers inhérents à ces affaires.

Le Souverain-Pontife exhorte donc et ordonne que le clergé dépense son activité et ses conseils dans la fondation, la protection et le développement de ces œuvres ; mais, par le présent décret, il défend absolument que les ecclésiastiques séculiers ou réguliers y acceptent ou y conservent les charges qui comportent des sollicitudes matérielles ou des dangers, comme celles de président, directeur, secrétaire, trésorier.

Le pape laisse quatre mois aux ecclésiastiques qui se trouveraient actuellement dans ces conditions pour se décharger et impose pour l'avenir défense absolue, sauf permission spéciale obtenue du Saint-Siège.